

CH_VB 110001496 vom 16. Dezember 1983

Bundesverwaltung, 1983-12-16, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb__td_class__metadataCell__110001496__td__

FR: CH_VB 110001496 du 16 décembre 1983

IT: CH_VB 110001496 del 16 dicembre 1983

Erwägungen

E. 16

décembre (11 séances) Séances de l'Assemblée fédérale (Chambres réunies): 1 et 14 décembre (2 séances) Aperçu Divers x 1. Elections aux conseils législatifs a. 83.074 n Conseil national. Vérification des pouvoirs b. Conseil des Etats. Communications des cantons x 2. Conseil national. Elections a. Président pour 1983/1984 b. Vice-président pour 1983/1984 c. Scrutateurs d. Commissions permanentes x 3. Conseil des Etats. Elections a. Président pour 1983/1984 b. Vice-président pour 1983/1984 c. Scrutateurs d. Remplacements dans des commissions permanentes x 4. Conseil fédéral a. Démission de M. Georges-André Chevallaz b. Election des sept membres pour la législature 1984-1987 c. Election du président de la Confédération pour 1984 d. Election du vice-président du Conseil fédéral pour 1984 x 5. Chancelier de la Confédération. Election pour la législature 1984-1987 x 6. Tribunal fédéral. Election de trois juges suppléants x 7. Tribunal fédéral des assurances a. Election des juges pour la période 1984-1989 b. Election du président et du vice-président pour 1984 et 1985 c. Election des juges suppléants pour la période 1984-1989 d. Election complémentaire x 8. Tribunal militaire de cassation a. Election du président pour la période 1984-1987 b. Election des juges pour la période 1984-1987 c. Election complémentaire d. Election des juges suppléants pour la période 1984-1987 e. Elections complémentaires x 9. Session spéciale de mai 1984 Initiatives a. Initiatives des cantons 10.(10121) - Vaud. Revision de la LAMA 11.(10181) - Argovie. Sauvegarde de la possibilité d'aménager les voies navigables 12.(10348) - Neuchâtel. Complément de la loi fédérale sur les voyageurs de commerce 13.(11671) - Argovie. Centrales nucléaires général 14.(11758) - Berne. Médicaments. Législation 15.(11877) - Bâle-Campagne. Politique en matière de centrales nucléaires 16.(12018) - Bâle-Ville. Centrales nucléaires 17.(12030) - Zurich. Protection des locataires x 18/77.201 - Genève. Prévention contre les risques de rejets toxiques dans l'atmosphère 19/78.206 n Zoug. Début uniforme de l'année scolaire 20/79.203 n Schwyz. Début uniforme de l'année scolaire E 21/80.202 é Grisons. Centrales électriques. Ventilation de l'impôt 22/81.201 n Lucerne. Début uniforme de l'année scolaire 23/81.202 n Genève. Protection de la maternité x 24/82.202 n Lucerne. Gare de transit de Lucerne 25/82.203 é Bâle-Campagne. Procédure de vote pour les initiatives populaires avec contre-projet 26/83.202 é Soleure. Route nationale N5. Réexamen * 27/83.203 é Lucerne. Allocations familiales. Loi-cadre * 28/83.204 é Bâle-Campagne. Mesures efficaces contre la pollution de l'air b. Initiatives parlementaires Conseil national 29/76.223 n Participation des travailleurs (Morel) 30/76.224 n Participation des travailleurs (Egli-Sursee) 31/77.223 n Fichiers personnels et protection de la personnalité. Constitution (Gerwig) 32/77.224 n Fichiers personnels et protection de la personnalité. Loi (Gerwig) ' 33/77.231 n Politique familiale (Nanchen) 34/78.231 n Coordination scolaire (Merz) 35/78.232 n Constitution fédérale. Mesures en faveur de la presse (Muheim) NE 36/78.233 n Réforme du Parlement (Akeret) 37/79.228 n Règlement du Conseil national (Gerwig) 38/79.230 n Nationalité

desenfants de mère suisse et de père étranger (Christinat) NE 39/80.223 n Loi sur la circulation routière. Quartiers d'habitation (Bratschi) 40/80.224 n Loi sur la participation (Biderbost) 41/81.222 n Interruption de la grossesse (Conseil national)

2 42/81.226 n Loi sur la circulation routière. Limitation de vitesse (Günter) 43/82.221 n Droit de grève (Magnin) 44/82.223 « Loi sur l'agriculture. Modification (Commission du Conseil national) 45/82.224 n Droit foncier (Bundi) 46/82.225 n Minorités linguistiques. (Longet) 47/83.223 n Trafic de stupéfiants. Double pénalisation (Iten) 48/83.224 n Initiatives populaires. Délai d'examen (Commission «Réforme du Parlement») 49/83.225 n Loi sur la protection des images et des sons (Mori) 50/83.227 n Accidents professionnels. Responsabilité de l'employeur (Leuenberger) x 51/83.228 né Loi sur les indemnités. Révision (Bureau du Conseil national) Eligibilité au Conseil fédéral (Bircher) Constitution fédérale. Répartition des sièges du Conseil national (Schiile) Conseil des Etats Loi sur les routes nationales. Chemins et sentiers (Dillier) Règlement du Conseil des Etats. Complément (Muheim) Grandes lignes de la politique gouver nementale (Generali) Trafic de stupéfiants. Double pénalisation (Hänsenberger) Bâle-Ville. Statut de canton à part entière (Miville) Objets du Conseil fédéral EN 59/83.052 én Budget de la Confédération 1984 60/83.058 n Loi sur les publications * 61/84.001 én Grandes lignes de la politique gouver nementale 1983-1987 * 62/84.002 én Plan financier de la législature 1985/1987 Département des affaires étrangères 63/81.081 n ONU. Adhésion de la Suisse x 64/83.040 n ONU. Programme pour l'environnement x 65/83.041 è FIPOI. Prêts 66/83.049 è Charte sociale européenne x 67/83.066 én Exposition universelle de Tsukuba. Participation Département de l'intérieur 68/81.044 n Assurance-maladie. Révision partielle x 69/83.001 n Ecoles polytechniques fédérales. Constructions EN 70/83.010 é Recherche scientifique. Contributions 1984-1987 NE 71/83.011 n Aide aux universités. Crédits 72/83.033 é Loi sur la chasse x 73/83.037 n Pro Helvetia. Contributions 1984-1987 74/83.060 é Musée national. Siège romand Prangins/VD 75/83.061 n Début de l'année scolaire. Initiative populaire x 76/83.067 én Allocations familiales dans l'agriculture. Révision de la loi 77/83.070 é Chemins pour piétons et chemins de randonnée. Loi * 78/83.075 n METALERT I. Crédit additionnel Département de justice et police N 79/78.043 n Crédit à la consommation. Loi EN 80/79.043 é Code civil. Effets du mariage et régime matrimonial x 81/81.062 n Acquisition d'immeubles par des étrangers et bradage du sol national. Initiative populaire E 82/81.065 é Confédération et cantons. Nouvelle répartition des tâches E 83/81.073 é Bail a ferme agricole. Loi x 84/82.036 é Code civil. Protection de la personnalité x 85/82.062 n Vacances. Initiative populaire et revision du code des obligations 86/82.072 é Droit international privé. Loi N 87/83.004 n Protection civile. Rapport intermédiaire 88/83.015 n Code des obligations. Droit des sociétés anonymes E 89/83.019 é Initiative populaire «pour le droit à la vie» x 90/83.035 - Recours en grâce x 91/83.046 n Loi sur l'asile. Modification 92/83.059 n Indemnisation des victimes d'actes de violence criminels. Initiative populaire E 93/83.062 é Conseil de l'Europe. Protocoles additionnels (entraide judiciaire) * 94/83.071 né Tribunal fédéral. Augmentation du nombre des juges suppléants x 95/83.072 - Recours en grâce x 96/83.073 én Constitutions cantonales. Garantie Département militaire 97/83.018 n Organisation militaire. Révision E 98/83.030 é Acquisition d'armement. Directives Département des finances 99/79.035 é Convention en matière d'impôts sur les successions avec la Suède 100/80.045 n ICHA (Impôt sur les produits énergétiques) 101/83.039 n Double imposition. Convention avec la France 102/83.043 é Harmonisation fiscale. Loi x 103/83.053 né Régie des alcools. Gestion et compte 1982/1983 xl04/Ad82.052 «é Budget 1983. Supplément II E 105/83.063 é Double imposition. Convention avec la Grèce N

106/83.064 n Accord international sur le blé. Prorogation * 107/83.076 é Personnel fédéral. Allocations de renchérissement Département de l'économie publique E 108/81.031 é Loi sur les cartels. Révision N 109/81.078 n Société coopérative des céréales et matières fourragères. Loi E 110/83.036 è Conférence internationale du Travail. 68e session 1 11/83.038 n Concurrence déloyale. Loi x 112/83.047 «é Accords généraux d'emprunt. Adhésion 113/83.048 é Renforcement de l'économie. Mesures II 114/83.068 n Loi sur l'agriculture. Modification 1 15/83.069 é ASUAG. Aliénation de la participation de la Confédération Département des transports, des communications et de l'énergie ENI 16/81.040 é Constitution fédérale (article sur la radio et la télévision * 52/83.229 n * 53/83.230 n 54/77.232 é 55/78.234 é E 56/82.222 é 57/83.222 é 58/83.226 é

3 E 117/81.084 é .Centrale nucléaire de Kaiseraugst. Autorisation générale 118/82.082 é Constitution fédérale (politique coordonnée des transports) E 119/83.002 é Avenir sans nouvelles centrales atomiques. Initiative populaire 120/83.016 n Loi sur le transport public x 121/83.044 n Chemin de fer Sihltal-Zurich-Uetliberg. Concession E 122/83.055 é Approvisionnement en énergie. Initiative populaire én PTT. Budget 1984 hé PTT. Budget 1983. Supplément II néCFF. Budget 1984 n Ligne ferroviaire à travers les Alpes Interventions personnelles Conseil national x 123/83.056 x124/Ad82.056 x 125/83.057 126/83.065 127/Ad82.017 I (M) 128/83.309 (M) 129/83.479 (M) 130/82.501 (M) 131/81.578 (I) * 132/83.926 (M) x 133/81.456 (I) 134/83.434 (I) 135/83.436 (I) x 136/82.550 (M) * 137/83.914 (M) 138/82.937 (P) 139/83.314 (M) 140/83.438 (I) 141/83.447 (P) 142/83.514 (M) 143/82.544 (P) 144/82.902 (P) * 145/83.954 (M) * 146/83.955 (M) Conseil des Etats. Taxes sur les carburants. Renforcement des structures régionales Conseil des Etats (Muheim). Transit des poids lourds dans le canton d'Uri Conseil des Etats (Stucki). Budget de la Confédération. Nouveau modèle comptable Groupe démocrate-chrétien. Aide aux investissements dans les régions de montagne. Augmentation du fonds (PE) Groupe radical-démocratique. Mouvement pacifiste. Attitude du Conseil fédéral (PE) Groupe radical-démocratique. Conditions d'activité de l'économie (PE) Groupe du PdT, PSA, POCH. Bombe à neutrons. Initiative de la Suisse (PE) Groupe du PdT, PSA, POCH. Fabrique de wagons de Schlieren. Mesures de sauvegarde Groupe du PdT, PSA, POCH. Atteintes à la politique de neutralité Groupe de l'Union démocratique du centre. Initiative de type unique (PE) Groupe de l'Union démocratique du centre. Conseillers fédéraux. Appartenance cantonale (PE) Groupe socialiste. Droits sur les carburants. Nouvelle réglementation Groupe socialiste. Plan directeur de . l'armée) Groupe socialiste. Fabrique de wagons de Schlieren. Commandes destinées à surmonter la période transitoire Groupe socialiste. Nicaragua. Renforcement de l'aide (PE) Groupe socialiste. Contrat d'entreprise des CFF (PE) Groupe indépendant et évangélique. Débats du Conseil national. Retrans mission télévisée (PE) Groupe indépendant et évangélique. Administration fédérale. Réduction de la durée du travail Groupe AdI/PEP. Protection des sites (PE) Groupe AdI/PEP. Protection de l'environnement. Cellule de crise (PE) * 147/83.956 * 148/83.957 * 149/83.961 150/83.423 x151/Ad.83.052 * 152/ Ad 83.004 I x 153/ Ad 83.004 II 154/83.597 155/83.496 156/83.489 157/82.585 158/82.517 159/83.535 x 160/82.318 161/82.595 162/83.387 x 163/83.451 (M) Groupe AdI/PEP. Dépérissement des forêts. Mesures d'urgence (PE) (M) Groupe AdI/PEP. Lutte contre le dépérissement des forêts. Financement (PE) (M) Groupe AdI/PEP. Dépérissement des forêts. Mesures à moyen et long terme (PE) (M) Commission des affaires économiques. Enseignants spécialisés des écoles professionnelles. Formation complémentaire (M) Commission des finances. Frein aux dépenses et planification financière (M) Commission du Conseil national. Protection

civile. Subventions (P) Commission du Conseil national. Protection civile. Amélioration de l'état de préparation (P) (Akeret)-Müller-Scharnachtal. Greina- Piz Medel. Protection du site alpin (PE) (I) (Alder)-Müller-Argovie. Vote par correspondance des étrangers (PE) (M) Ammann-Berne. Frais de personnel de la Confédération. Comptabilisation (PE) (M) Ammann-Saint-Gall. Chemins de fer. Réduction des prestations (PE) (P) Aregger. Horaire cadencé. Rapide réexamen (PE) (P) Aregger. Route du Glaubenberg. Subvention fédérale (PE) (I) Aubry. Téléreseaux. Droits d'auteur (I) Aubry. Accidents d'hélicoptères (P) Aubry. Utilisation du cuir dans l'armée (M) Aubry. Jura bernois. Mesures de protection (PE) 164/83.473 (I) . Aubry. Réception à Genève de la radio suisse-alsacienne 165/83.564 (I) Aubry. Tourisme électoral (PE) 166/83.931 (I) Aubry. Lutte contre la pollution atmosphérique (PE) 167/82.405 (M) (Bacciarini)-Pini. Enseignement obligatoire de l'italien pour la maturité (PE) (I) Basier. Assurance-accidents dans la fonction publique (M) Bäumlín. Crédits d'investissement et aide aux exploitations paysannes. Révision de la loi (PE) (M) Bäumlín. Compte laitier (v. motion identique CE Piller n° 83.505) (PE) (P) Bäumlín. Matériel de guerre. Révision de l'ordonnance (PE) (M) (Biderbost). PTT. Répartition du bénéfice (PE) (P) (Biderbost). Biens culturels. Rapatriement (PE) (P) (Biderbost)-Dirren. Production énergétique indigène. Encouragement (PE) (I) (Biderbost)-Columberg. Droits sur les carburants. Affectation (P) Bircher. Route nationale N 3 Bözberg- Birrfeld x [7168/83.913 x 169/81.584 170/83.491 171/83.522 x 172/81.590 x 173/82.459 174/83.351 175/83.504 176/82.309 177/82.507 178/83.463 (P) Bircher. Marché de l'emploi. Amélioration des statistiques (M) Bircher. Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité (PE) (PE) (PE)

179/83.517 (M) Bircher. Vols d'épandage et planeurs de pente motorisés. Interdiction (PE) 180/81.568 (M) Blocher. Politique gouvernementale. Rapport intermédiaire (PE) 181/82.440 (M) Blocher. Loi sur la navigation aérienne. Révision 182/83.567 (I) Blunsky. Institutions d'utilité publique. Tarif des PTT (PE) 183/83.964 (P) Bonny. Jeunes universitaires. Difficultés d'emploi (PE) 184/83.951 (M) Borei. LAA. Auto-assurance des employeurs du secteur public (PE) 185/83.573 (I) Bratschi. Diligence dans l'examen des demandes d'asile (PE) 186/83.941 (P) Bratschi. Dépérissement des forêts. Teneur en soufre du mazout et du diesel (PE) 187/82.918 (M) Braunschweig. Renonciation à la place d'armes de Rothenthurm (PE) 188/83.358 (M) Braunschweig. Révision totale de la constitution. Droits fondamentaux (PE) 189/83.582 (I) Braunschweig. La Suisse et les mesures de l'OTAN visant au rétablissement de l'équilibre des forces en Europe (PE) 190/83.511 (M) Brélaz. Terres agricoles. Sauvegarde (PE) 191/83.513 (M) Brélaz. Taxes sur la publicité (PE) 192/83.930 (I) Brélaz. Grand Prix de FI en Suisse (PE) 193/83.912 (I) Biihler-Tschappina. San Bernardino. Heures de fermeture (PE) 194/82.563 (M) Bundi. Loi sur l'aide aux investissements dans les régions de montagne. Création d'emplois (PE) Bundi. Dommages aux forêts. Mesures d'urgence (PE) Bürer-Walenstadt. Navigation intérieure (PE) Butty. Office fédéral de la statistique. 195/83.911 (M) 196/83.523 (I) 197/82.592 (I) 198/82.946 (I) 199/82.374 (M) 200/82.445 (P) 201/82.574 (M) 202/82.911 (P) 203/83.382 (M) 204/83.440 (I) 205/83.493 (P) 206/83.584 (I) 207/83.916 (I) 208/83.947 (P) 209/81.917 (M) 210/83.548 (M) 211/83.378 (M) 212/83.903 (P) T ransfert (PE) (de Capitani)-Dupont. Pourparlers d'indemnisation avec la RDA (PE) Carobbio. Loi sur le travail. Modification (PE) Carobbio. Assurances. Réserves obligatoires (PE) Carobbio. Marché du travail. Mesures de contrôle (PE) Carobbio. Durée maximale du travail (PE) Carobbio. Loi sur la formation professionnelle. Révision (PE) Carobbio. Région des trois vallées (Tessin). Mesures économiques (PE) Carobbio. Indemnités de chômage (PE) Carobbio. Obligation

de diligence des banques (PE) Carobbio. Armes nucléaires en Europe. Initiative de la Suisse (PE) Carobbio. Aide fédérale à la construction de logements (PE) Cavadini. Instituts d'émission TV. Gestion collective des droits (PE) Cavadini. Séances d'information données aux conscrits. Couverture par l'assurance militaire (PE) Christinat. Infraction contre les mœurs. Révision du code pénal (PE) Christinat. Documentation fédérale. Gratuité pour les députés cantonaux (PE) 213/82.383 (I) 214/83.421 (I) x 215/83.909 (I) x 216/81.920 (M) 217/82.397 (M) x 218/82.943 (I) 219/83.347 (M) 220/83.366 (P) 221/83.494 (M) 222/83.526 (P) 223/83.562 (M) 224/83.569 (I) 225/83.580 (P) 226/83.581 (M) 227/83.585 (M) x 228/83.586 (I) 229/83.595 (I) 230/83.600 (P) 231/83.509 (M) * 232/83.924 (P) 233/82.485 (I) 234/82.508 (P) 235/82.467 (M) 236/83.331 (I) 237/83.583 (P) * 238/83.928 (P) * 239/83.968 (I) 240/82.600 (M) 241/82.351 (M) 242/82.352 (I) x 243/81.574 (M) Cotti Gianfranco. Contrôle de la constitutionnalité Cotti Gianfranco. Gare CFF de Biasca Couchepin. Transmission illégale d'informations à des autorités étrangères (Crevoisier)-Carobbio. Langues officielles. Usage au sein de la Confédération (PE) (Crevoisier)-Herczog. Examens de maîtrise. Garanties (PE) (Crevoisier). Centre de recherche en machines-outils (PE) (Crevoisier)-Carobbio. Expropriation des moyens de production (PE) (Crevoisier)-Carobbio. Tâches de la protection civile (PE) (Crevoisier)-Carobbio. Régions économiquement menacées. Evaluation de l'aide au développement (PE) (Crevoisier)-Herczog. Sciences et techniques au service du public (PE) (Crevoisier)-Carobbio. Essais de radio locale. Encouragement (PE) (Crevoisier)-Herczog. Régions jurassiennes. Sauvegarde de la métallurgie (PE) (Crevoisier)-Carobbio. Principe de la territorialité des langues (PE) (Crevoisier)-Dafflon. Taxe militaire. Remboursement (PE) (Crevoisier)-Carobbio. Terminologie officielle. Constitution d'un fichier général (PE) (Crevoisier). District de Laufon. Choix d'un canton d'accueil (PE) (Crevoisier)-Carobbio. Paix mondiale. Démarche urgente de la Suisse (PE) (Crevoisier)-Dafflon. Economies d'énergie. Impact de la campagne en Suisse romande (PE) Dafflon. Radio/TV. Gratuité de la concession (PE) Darbellay. Indemnités en cas d'intempéries. Exploitations agricoles (PE) (Delamuraz). Chemin de fer Aigle-Le Sépey-Les Diablerets (PE) Deneys. Bureautique. Conditions de travail (PE) Dirren. Gemmi. Ligne à haute tension (PE) Dirren. Promotion des commandants des zones territoriales (PE) Dirren. Loi sur les garanties politiques et de police. Révision (PE) Dirren. Règlement du Conseil national. Modification (PE) Dirren. Nouvelle loi sur l'assurance- chômage. Effets (Duboule)-Pini. Administration fédérale. Réduction de la durée du travail Eggenberg-Thoune. Places d'armes. Aménagement (PE) Eggenberg-Thoune. Entreprises fédérales d'armement. Réorganisation (PE) Eggli-Winterthour. Immeubles d'habitation vacants. Location par les communes (PE) 5 X 244/83.568 (M) * 245/83.933 (I) 246/83.400 (I) X 247/81.587 (M) 248/83.375 (P) 249/83.470 (M) 250/83.326 (D) 251/83.592 (I) 252/82.556 (M) X 253/82.420 (I) 254/83.414 (M) X 255/83.904 (M) 256/83.531 (P) 257/82.419 (D) 258/83.524 (I) 259/83.363 (M) 260/83.575 (P) X 261/81.543 (P) X 262/81.511 (I) N 263/82.545 (M) 264/83.429 (P) * 265/83.921 (P) * 266/83.966 (P) * 267/83.949 (P) * 268/83.950 (I) X 269/81.581 (I) 270/83.320 (D) * 271/83.960 (I) 272/82.367 (M) 273/82.538 (P) 274/82.310 (M) 275/83.337 (D) X 276/83.449 (I) 277/82.380 (I) X 278/82.474 (I) Eggli-Winterthour. Révision du droit des fondations (PE) Eggli-Winterthour. Gaz auto. Surtaxe sur les carburants Eppenberger-Nessler. Expériences sur les animaux. Régime de l'autorisation (Forel). Problèmes des drogues (PE) (Forel)-Dafflon. Impôts payés par les banques (PE) (Forel)-Dafflon. Toxicomanies. Prévention et soins nécessaires (PE) Frey-Neuchâtel. PTT. Transferts de prestations (PE) Frey-Neuchâtel. Doublement de la ligne du pied du Jura (PE)

Früh. Remboursement de l'impôt anticipé. Perte d'intérêt (PE) (Ganz). Largeur des véhicules routiers (PE) Gehler. Médicaments. Date de péremption (PE) Gehler. Route nationale N5. Tronçon bernois (PE) Geissbühler. Elevage chevalin. Révision de l'ordonnance (PE) Gloor. Gare de Renens. Trafic de détail (PE) Gloor. Place d'armes de Bière. Extension (PE) Graf. Cours de répétition. Jour de licenciement (PE) Graf. Service militaire non armé (PE) (Grobet)-Borel. Protection des animaux. Renforcement Günter. Relèvement d'un commandement. Indications du chef du DMF (PE) Günter. Cyclomotoristes. Relèvement de l'âge minimal (PE) Günter. Augmentation du fluor dans le sel . (PE) Günter. Salle du Conseil national. Papiers jetés par terre (PE) Günter. Véhicules automobiles et abonnement général CFF (PE) Gurtner. PTT. Complexe administratif à Berne (PE) Gurtner. Administration fédérale des contributions. Nouvel immeuble administratif à Berne (PE) Hari. Cantonnements militaires. Indemnisation Hari. Détenteurs de bétail des régions de montagne. Contributions aux frais Hari. Cantonnements militaires. Indemnisation (PE) Herczog. Protection de l'environnement. Taxes causales (PE) Herczog. Construction des routes nationales. Moratoire (PE) Hofmann. Sauvegarde des petites et moyennes exploitations agricoles (PE) Hofmann. Protection de l'Etat Hofmann. Travailleurs italiens en Suisse. Nouvelle réglementation Houmard. Economie du bois. Mesures Houmard. Déclarations des autorités jurassiennes (PE) 279/82.575 (M) 280/82.594 (P) * 281/83.925 (M) * 282/83.965 (P) 283/82.329 (M) 284/82.468 (M) 285/82.559 (I) • 286/82.382 (P) 287/82.449 (I) 288/82.469 (P) x 289/83.906 (I) x 290/80.581 (M) 291/83.512 (M) * 292/83.910 (M) 293/77.486 (M) 294/83.454 (I) x 295/83.507 (I) 296/82.509 (P) 297/83.384 (M) * 298/83.959 (I) * 299/83.962 (P) 300/83.345 (P) 301/83.485 (P) x 302/83.598 (M) x 303/83.599 (M) x 304/83.533 (I) x 305/83.593 (P) 306/83.466 . (P) 307/83.364 (P) x 308/83.591 (I) x 309/83.594 (P) 310/82.503 (I) 311/82.430 (P) Houmard. Administration fédérale. Décentralisation (PE) Houmard. Accidents d'hélicoptères (PE) Houmard. Dommages aux forêts. Mesures en faveur de l'économie forestière et de l'industrie du bois (PE) (PE) Houmard. Radios locales à lourdes infrastructures techniques Hubacher. Taux hypothécaire Hubacher. Statut du vin. Révision Hubacher. Affaire Gelli Humbel. Taxe militaire applicable aux étrangers (PE) Humbel. Accès à la propriété du logement ' (PE) Humbel. Statistique sur l'énergie Humbel. Elimination des déchets nucléaires. Plan directeur (PE) (PE) Hunziker. Privatisation de tâches publiques Iten. Prestations de la Confédération en faveur des cantons et des communes (PE) Iten. Prescriptions sur les gaz d'échappement des moteurs diesel (PE) Jaeger. Institutions politiques. Crédibilité (PE) Jaeger. Analyses du taux d'alcoolémie (PE) Jaeger. Journalistes. Poursuite pénale (PE) Jaggi. Administration fédérale. Aménagement individuel de l'horaire de travail (PE) Jaggi. Administration fédérale. Emplois à temps partiel et statut de fonctionnaire (PE) Jaggi. Personnes engagées à temps partiel dans l'administration. Statut (PE) Jaggi. Egalité des salaires. Application du principe (PE) (Jelmini)-Darbellay. Droit de l'entreprise (Jelmini)-Darbellay. -Abaissement de l'âge donnant droit à l'AVS (PE) (Jelmini). Conditions donnant droit aux allocations AVS pour impotents (Jelmini). Restitution de prestations AVS indûment touchées Keller. Intérêt national et intérêts locaux (PE) Keller. Cyclomotoristes et conducteurs de véhicules à moteur. Egalité de traitement (PE) (Kloter)-Müller-Argovie. Aide au développement. Rapport Köhler Raoul. Route nationale N 5. Promotion de l'économie (PE) Köhler Raoul. Aides gouvernementales étrangères et distorsions de concurrence (PE) Köhler Raoul. Solution de rechange aux Nouvelles Transversales ferroviaires (NTF) (PE) Kopp. Embranchements ferroviaires privés. Aide publique (PE) Künzi. Ligne de chemin de fer

Schaffhouse-Singen. Electrification (PE)

312/83.551 (I) 313/82.505 (I) 314/83.323 (P) 315/83.379 (M) 316/83.527 (I) 317/83.905 (P) 318/83.377 (P) 319/83.958 (I) 320/81.475 (I) 321/82.339 (I) 322/82.472 (I) 323/83.590 (I) 324/83.953 (M) 325/82.922 (I) 326/82.954 (I) 327/81.546 (I) 328/82.323 (M) 329/82.407 (I) 330/82.481 (P) 331/82.578 (M) 332/83.552 (I) 333/82.512 (P) 334/82.552 (M) 335/82.944 (M) 336/83.465 (M) 337/83.482 (M) 338/83.506 (M) 339/83.942 (M) 340/81.902 (P) 341/82.524 (P) 342/82.490 (I) 343/82.588 (P) 344/83.579 (I) 345/83.915 (I) Künzi. Ligne CFF Zurich-Gothard (PE) Landolt. Nuisances dues au cadmium (PE) Leuenberger Moritz. Grues de chantier. Prescriptions de sécurité (PE) Leuenberger Moritz. Activité politique des étrangers (PE) Leuenberger Moritz. Nouveaux médias électroniques (PE) Leuenberger Moritz. Lignes CFF sans conducteur (PE) Longet. Répartition des revenus. Rapport (PE) Longet. Recherche en matière énergétique (PE) Loretan. Stands de tir civils (PE) Loretan. Libération du service militaire. Arme personnelle (PE) Loretan. Téléphériques et téléskis. Politique suivie en matière de concessions (PE) Loretan. Bruit le long des autoroutes. Limitation de vitesse _ (PE) Loretan. Utilisation de l'énergie hydraulique. Mesures urgentes (PE) (Magnin)-Dafflon. Service d'ordre. Unités spécialisées de l'armée (Magnin)-Dafflon. Audiovisuel et identité culturelle (PE) Mascarin. Uranium en provenance de Namibie (PE) Mascarin. Autoroute «Tangente Nord» à Bâle (PE) Mascarin. Centrales atomiques. Dégâts Mascarin. Coûts sociaux de l'automobile Mascarin. Quartiers résidentiels urbains. Limitation de la vitesse (PE) Mascarin. Engagement de la troupe à Kaiseraugst (PE) Meier-Zurich. Chemins de fer à voie normale. Attelage automatique Meier-Zurich. Fonds de l'assurance- chômage. Affectation Meier-Zurich. Convention d'émigration avec l'Italie. Dénonciation (PE) Meier-Zurich. Commission pour les problèmes des étrangers. Dissolution Meier-Zurich. Convention d'émigration avec l'Italie. Révision (PE) Meier-Zurich. Retour de travailleurs étrangers (PE) Meier-Zurich. Loi sur l'asile. Révision (PE) (Meier Josi) - Blunschy. Loi sur le droit d'auteur. Révision partielle (Meier Kaspar)-Villiger. Rembourse ment de l'impôt anticipé. Extinction du droit (PE) Meizoz. Chemin de fer Aigle-Le Sépey- Les Diablerets (PE) Morf. Droits de l'homme et politique économique extérieure Morf. Liste des médicaments admis par les caisses-maladie (PE) Morf. Déperissement des forêts. Frais subséquents (PE) x 346/83.563 (M) 347/82.400 (P) 348/82.448 (M) * 349/83.920 (M) * 350/83.935 (I) * 351/83.927 (P) x 352/81.507 (P) 353/82.319 (I) * 354/83.952 (M) x 355/82.320 (M) 356/82.335 (I) 357/82.373 (M) 358/82.581 (M) x 359/83.530 (I) x 360/83.555 (M) 361/83.907 (I) x 362/81.551 (I) x 363/83.334 (I) * 364/83.932 (I) 365/83.354 (M) * 366/83.946 (P) .367/83.415 (P) * 368/83.944 (P) 369/82.332 (P) 370/82.945 (P) 371/83.339 (P) 372/83.462 (P) . 373/82.427 (M) 374/82.583 (M) 375/83.401 (P) 376/83.402 (M) x 377/83.419 (I) * 378/83.917 (P) * 379/83.934 (M) (Muheim)-Reimann. Institutions de prévoyance du personnel. Surveillance (v. motion identique CE Kündig n° 447/83.565) (PE) Miiller-Argovie. Délégation auprès du Conseil de l'Europe. Mode de désignation des membres (PE) Miiller-Argovie. Objets traités directement par le plénum (PE) Müller-Scharnachtal. Moteurs diesel. Limitation des nuisances (PE) Müller-Scharnachtal. Aide à la construction de logements (PE) Neukomm. Législation sur le chômage. Dispositions complémentaires (PE) Oehen. Frontaliers (PE) Oehen. Agriculture exsangue (PE) Oehen. Tritium. Nuisances (PE) Oehler. Radio et TV. Droit de retrans mission Oehler. Saurer Arbon. Commandes supplémentaires de la Confédération (PE) Oehler. Redevances radio et TV Oehler. Taxes postales sur les journaux. Hausse prévue (PE) Oehler. Hôtel de tourisme des PTT en Sardaigne (PE) Oehler. Route nationale N 13. Mise en chantier immédiate (v. motion identique CE

Schönenberger n° 83.557) (PE) Oehler. Aeroflot. «Erreurs de vol» (PE) Oester. Protection civile. Lacunes (PE) Ogi. Acquisition de nouveaux chars de combat (PE) Ogi. Elèves handicapés. Enseignement de la gymnastique et du sport (PE) Ott. Protection de la nature et sauve- . garde du patrimoine national (PE) Ott. Politique de neutralité. Principes (PE) Petitpierre. Amélioration des espèces et patrimoine génétique végétal Petitpierre. Pilotes professionnels suisses (PE) Pini. Taxe militaire pour invalides (PE) Pini. Ecoles de sous-officiers et d'aspirants. Etudiants universitaires Pini. Amnistie fiscale générale (PE) Pini. Administration fédérale. Représentation des minorités linguistiques (PE) (Räz)-Basler. Indice des prix à la consommation. Nouveau mode de calcul (PE) (Räz)-Rutishauser. Salaire équitable dans l'agriculture. Mode de calcul (PE) (Räz)-Geissbühler. Administration fédérale. Décentralisation (Räz)-Graf. Droits populaires. Abus (PE) (Räz). Accord de libre-échange avec la CE. Effets (PE) Rebeaud. Pollution de l'air. Mesure concrète (PE) Rebeaud. «Groupe d'arbitrage» Est-Ouest (PE)

7 380/83.474 (M) 381/83.908 (I) 382/83.923 (M) 383/83.588 (M) * 384/83.939 (D 385/81.573 (0 386/83.312 (D 387/83.329 (I) 388/83.427 (I) 389/83.902 (P) X 390/82.413 (M) X 391/83.448 (I) 392/83.570 (M) X 393/83.571 (M) X 394/81.545 (I) * 395/83.945 (M) X 396/83.486 (M) 397/83.487 (I) • 398/83.967 (I) * 399/83.929 (I) X 400/82.568 (P) X 401/83.502 (P) • 402/83.919 (M) X 403/83.589 (P) X 404/81.922 (M) # 405/83.948 (M) 406/83.408 (M) * 407/83.963 (P) X 408/83.577 (I) 409/82.470 (P) 410/83.901 (D X 411/83.342 (I) X 412/83.426 (M) X 413/83.492 (M) 414/81.402 (P) X 415/81.448 (P) X 416/82.903 (D Reich. Budget de la Confédération. Nouveau modèle comptable Reichling. Passages à niveau non gardés. Suppression (PE) Reimann. Saisonniers étrangers (PE) Renschler. Sapeurs-pompiers professionnels. Exemption du service militaire (PE) Riesen-Fribourg. Déclaration du président de la SSR (PE) Robbiani. Activités des banques. Mesures de contrôle (PE) Robbiani. Campione Robbiani. Nouvel ordre mondial de l'information Robbiani. Ingérence des services secrets italiens (PE) Robbiani. Produit national brut et énergie nucléaire (PE) (Roy). Rééquilibrage des finances fédérales (PE) (Roy). Place d'armes de Bure. Création d'emplois (Roy)-Darbellay. Mise à la retraite anticipée par suite de licenciement (PE) (Roy). Radios locales. Aide indirecte (PE) (Riiegg). Etat de la protection civile (PE) Ruf-Berne. Fonctionnaires fédéraux. Inéligibilité au Conseil des Etats (PE) Ruffy. Protection des eaux (PE) Ruffy. Loi sur la protection des eaux. Application (PE) Ruffy. Aide humanitaire au Nord-Est du Brésil (PE) Sager. Courses d'automobiles (PE) (Schär)-Widmer. Taux d'alcoolémie (PE) Schärli. Financement des routes nationales. Révision de l'arrêté (PE) Schärli. Obligation de tutelle (PE) Schnider-Lucerne. Aide au tourisme (PE) Schnyder-Berne. Bâtiments agricoles. Pratique de subventionnement (PE) Schiile. Droits de timbre d'émission. Réduction (PE) Segmüller. Obligations familiales. Absence du travailleur * 417/83.918 (P) x 418/83.425 (I) 419/82.371 (M) Wiek. Véhicules automobiles. Arrêt du moteur aux feux rouges (Wilhelm). Syndrome du SIDA. Prévention (PE) (PE) (PE) Segmüller. Pollution atmosphérique. Conséquences (PE) Steinegger. Déchets radioactifs. Stockage définitif ' (PE) (Stich)-Eggl-Winterthour. Revenu imposable. Mode de calcul (PE) (Teuscher)-Reichling. Transports urbains. Participation de la Confédération (PE) (Tochon). CERN et protection des eaux (PE) (Tochon). IBR/IPV. Epizooties et subventions fédérales (PE) (Tochon). Libre circulation des chiens d'aveugles • (PE) Lichtenhagen. Clubs parlementaires (PE) Lichtenhagen. Politique des taux d'intérêt et lutte contre l'inflation Zbinden. Services du Parlement. Nomination des fonctionnaires supérieurs (PE) 420/83.418 (I) Zbinden. Radio et TV locales. Concessions 421/83.450 (M) Zehnder. Conventions collectives de travail.

Application au travail temporaire (PE) 422/83.483 (M) Zehnder. AVS/AI. Rentes minimales (PE) Zehnder. Travail au noir (PE) * 423/83.922 (M) * 424/83.940 (M) 425/82.421 (M) 426/82.422 (M) 427/82.425 (P) x 428/82.483 (P) 429/82.916 (I) x 430/82.930 (P) x 431/83.356 (I) x 432/83.441 (I) 433/83.464 (M) x 434/83.516 (I) x 435/83.596 (M) 436/82.923 (I) Zehnder. Caisses-maladie reconnues. Subventions fédérales (PE) (Ziegler-Genève)-Christinat. Garde armée. Abolition (PE) (Ziegler-Genève)-Gloor. Ligne de chemin de fer Genève-Cornavin/La Praille/Les Eaux-Vives " (PE) (Ziegler-Genève)-Borel. Opérations bancaires avec l'Afrique du Sud (PE) (Ziegler-Genève). Collecte de fonds en faveur de l'armée d'Israël (PE) (Ziegler-Genève)-Christinat. Disparition de citoyens suisses en Argentine (Ziegler-Genève). Conventions de Genève. Application au Liban et en Cisjordanie (Ziegler-Genève). Centre culturel suisse à Paris (PE) (Ziegler-Genève). Ambassadeur du Chili à Genève (PE) (Ziegler-Genève)-Robbiani. Racisme. Révision du code pénal (PE) (Ziegler-Genève). Déchets nucléaires. Immersion en mer (PE) (Ziegler-Genève). Commission consultative pour les droits de 1 (PE) Vetsch. Acquisition d'un nouveau char de combat (PE) 437/82.502 (M) x 438/83.305 (M) 439/Ad82.058 (M) 440/Ad81.225 (M) 441/82.567 (M) 442/83.539 (M) 443/83.461 (M) * 444/83.936 (M) * 445/83.943 (I) 446/81.440 (M) 'homme (PE) Ziegler. Banque nationale. Fonds de garantie contre les risques industriels (PE) Conseil des Etats Conseil national (Rothen). Régions économiquement menacées. Mesures à prendre Conseil national (Oehler). Boulangerie industrielle des PTT Conseil national (Commission). Code pénal militaire. Objecteurs de conscience Conseil national (Commission). Aide aux partis politiques Conseil national (Morf). Précipitations acides Conseil national (Groupe PDC). Dommages aux forêts Conseil national (Graf). Essence sans plomb Andermatt. Conditions d'activité de l'économie Bühler. Commission fédérale pour les handicapés (Guntern). Office fédéral des média

X 447/83.565 (M) x 448/83.572 (P) x 449/83.578 (I) * 450/83.937 (I) x 451/83.574 (M) x 452/83.557 (M) * 453/83.938 (I) x .454/83.587 (I) Kündig. Institutions de prévoyance du personnel. Surveillance (v. motion identique CN (Muheim)-Reimann, n° 346/83.563) Miville. Institutions d'assurances sociales. Renforcement de la base Miville. AI. Révision de l'ordonnance Muheim. Administration fédérale. Innovations techniques Schafften Radios locales. Aide indirecte Schönenberger. Route nationale N13. Mise en chantier immédiate (v. motion identique CN Oehler n° 83.555) Stucki. Prévoyance professionnelle. Encouragement de l'accession à la propriété de logements Zumbühl. Encouragement de la vente du bois Divers x 1. Elections aux conseils législatifs a. 83.074 n Conseil national. Vérification des pouvoirs Rapport du Conseil fédéral du 9 novembre 1983 (FF IV, 297) sur les élections au Conseil national pour la 42e législature. N Soldini, Darbellay, Günter, Kohler Raoul, Meizoz, Ogi, Rüttimann, Schwarz, Wagner (Bureau provisoire) (9) 1983 28 novembre: Les élections non contestées sont validées. Les élus sont assermentés (38 députés font la promesse, les autres prêtent serment). b. Conseils des Etats. Communications des cantons Nouveaux membres: Brahier Gaston, enseignant, Delémont (en remplacement de M. Pierre Gassmann, démissionnaire). Ducret Robert, conseiller d'Etat, Carouge GE (en remplacement de M. Willy Donzé). Jagmetti Riccardo, professeur EPF, Zurich (en remplacement de Mme Emilie Lieberherr, démissionnaire). Jelmini Camillo, avocat et notaire, Pregassona (en remplacement de M. Alberto Stefani, démissionnaire). Lauber Daniel, ingénieur EPF, syndic, Zermatt (en remplacement de M. Odilo Guntern, démissionnaire). Masoni Franco, avocat et notaire, Lugano (en remplacement de M. Luigi Generali, démissionnaire). Moll Heinz, avocat, Langrickenbach

TG (en remplacement de M. Hans Münz, démissionnaire). Reichmuth Xaver, conseiller d'Etat, Schwyz (en remplacement de M. Josef Ulrich, démissionnaire). Schoch Otto, avocat, Herisau (en remplacement de M. Hans Ulrich Baumberger, démissionnaire). Pétitions et plaintes p. 80 Questions ordinaires p. 81 Initiatives populaires pendantes p. 83 Initiatives populaires annoncées p. 84 Commissions permanentes p. 85 Dates des sessions 1984 p. 86 x 2. Conseil national a. Election du président pour 1983/1984 1983 28 novembre: M. André Gautier, vice-président b. Election du vice-président pour 1983/1984 1983 28 novembre: M. Arnold Koller c. Election de huit scrutateurs pour la législature 1984-1987 1983 28 novembre: MM. Nauer (sortant) Riesen-Fribourg (sortant) Vetsch (sortant) Reichling (sortant) de Chastonay (nouveau) Müller- Argovie (nouveau) Nussbaumer (nouveau) Pini (nouveau) d. Renouvellement des commissions permanentes

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.